



## Quel recours puis je avoir sur une panne automobile

Par **jerome45**, le **21/07/2014** à **15:19**

Bonjour, j'ai acheté un véhicule d'occasion chez un professionnel il y a un mois (garantie 3 mois). Hier j'ai mis la climatisation en route avec les grosses chaleurs, et la surprise la clim ne fait absolument pas de froid. Je l'ai donc contacter pour lui en faire part et qu'il me répare cette panne au plus vite, mais malheureusement, il me répond qu'il est bien embêté pour moi mais qu'il ne peut rien faire car la garantie de 3 mois que nous avons ne couvre pas ce genre de panne, et que lorsque je l'ai acheté il avait fait fonctionné devant nous, toute fois j'ai quand même un doute car effectivement la ventile fonctionnait mais la clim étant réglé sur 20° et que la température extérieure était un peut près équivalente je ne me suis pas aperçu si elle faisait vraiment du froid. De plus au téléphone quand je lui ai exposé les faits, il m'a dit qu'il était presque sure que cela devait venir du condenseur et que j'avais surement pris un caillou en roulant et le percer.

comment peut il savoir sans avoir vu le véhicule et c'est pour cela que je remets en doute son honnêteté. Donc je voudrais savoir si j'ai un éventuelle recours pour qu'il me prenne la réparation a sa charge. Merci